

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2026-04

DÉCISION MODIFICATIVE POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} août 2026 pour les candidat(e)s internes et le 1^{er} septembre pour les candidat(es) externes.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Service d'origine
DDT 43					
	Instructeur(trice) du parc privé	E000031848	MARTIN Corinne	AAP1	MATTE
DDT 74					
	Assistant(e) STEM	0920740047	FOUCARD Marie-Pierre	AAAE	FPT

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>

- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon,

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint

Didier BORREL